



**HAL**  
open science

# La perception des vestiges antérieurs à la période gallo-romaine au Moyen-Âge

Bruno Guillaume

► **To cite this version:**

Bruno Guillaume. La perception des vestiges antérieurs à la période gallo-romaine au Moyen-Âge. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2012, X, pp.29-34. hal-02264441

**HAL Id: hal-02264441**

**<https://hal.science/hal-02264441v1>**

Submitted on 7 Aug 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA PERCEPTION DES VESTIGES ANTÉRIEURS À LA PÉRIODE GALLO-ROMAINE AU MOYEN-ÂGE

**Guillaume BRUNO,**

Master 2, Paris-Ouest Nanterre la Défense

THÈME I

L'objet de notre étude est d'approcher la perception des structures mégalithiques pré- et protohistoriques durant le Moyen-Âge<sup>1</sup>. C'est un lieu commun de dire que des vestiges préhistoriques ont marqué les territoires et les hommes qui y vécurent, c'est aussi une réalité difficile à démontrer. Que des menhirs, des dolmens ou des *tumuli* aient fait l'objet de réoccupations à l'époque médiévale est plus que probable, mais les cas où l'archéologue peut exploiter les traces de cette réoccupation sont plus rares. Si quelques fouilles récentes, comme celle de Porte-joie (cf. infra F. Carré), ont permis de cerner les modalités de réoccupations de certains sites, un brouillard entoure nombre de recherches antérieures, du fait d'interprétations mal étayées ou non vérifiables.

La principale question porte sur la compréhension de ces monuments au Moyen-Âge. Étaient-ils perçus comme des vestiges appartenant à un passé historique ou échappaient-ils à toute perception temporelle ? Dans quelle mesure ont-ils participé à la construction de l'identité des populations ? De tels questionnements théoriques doivent pouvoir se fonder sur des faits, ce qui pose la question des sources utilisables. Comment les données archéologiques peuvent-elles mettre en évidence des traits d'ordre ethnologique et culturel qui laissent peu de traces ? Les sources écrites peuvent-elles aussi éclairer le sujet ?

Cette présentation s'articule en trois parties : il sera tout d'abord nécessaire de délimiter ce vaste champ de recherche et d'en présenter l'état. Une deuxième partie exposera la méthodologie de l'investigation, les outils mis en place et les limites des informations recueillies. Enfin, une troisième partie proposera quelques hypothèses et pistes de travail.

## LE CHAMP D'ÉTUDE ET L'ÉTAT DE LA RECHERCHE

L'étude concerne l'ensemble du territoire de la France métropolitaine, en raison de la faiblesse des données exploitables à l'échelle d'un territoire plus restreint, les données étant très dispersées et très hétérogènes. Afin de cerner les questions, la réflexion est centrée sur la période médiévale.

La sélection des vestiges susceptibles d'avoir fait l'objet d'une réoccupation repose sur un caractère discriminant d'ordre structurel et non temporel, car il ne s'agit pas de s'intéresser ici à tous les sites des périodes néolithiques et protohistoriques ayant été réoccupés au Moyen-Âge. N'ont ainsi été retenues que les pierres dressées, ou menhirs, et les structures tumulaires qu'elles soient formées d'une structure en pierres ou en matériaux périssables et potentiellement recouvertes d'un terre.

Si les chercheurs se sont depuis longtemps intéressés à l'occupation médiévale des sites antiques<sup>2</sup>, la réoccupation médiévale de structures antérieures à l'époque romaine n'a fait l'objet que d'apports ponctuels dans le cadre d'études monographiques, sans véritable approche globale. De telles problématiques avaient pourtant été partiellement abordées par les sociétés savantes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié XX<sup>e</sup>. Dans la seconde moitié de ce siècle, les problématiques se spécialisant, les aspects préhistoriques - au sens large - et médiévaux furent dissociés. La structure mégalithique fut étudiée pour elle-même, l'occupation médiévale apparaissant comme une simple perturbation. Parallèlement, l'occupation médiévale est souvent abordée trop indépendamment du site qui l'accueille.

## MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'INFORMATION

La première étape de cette investigation consiste en un dépouillement le plus exhaustif possible de la littérature archéologique, en vue de recenser les sites où une réoccupation est signalée. Les informations recueillies sont intégrées dans une base de données afin de faciliter leur exploitation ultérieure. Les données sont ensuite examinées pour tenter de déterminer la nature et les modalités de réoccupation, en tenant compte de la fonction des structures préhistoriques et des réoccupations médiévales. Une enquête de terrain est nécessaire pour évaluer ce qui subsiste du site et compléter les descriptions existantes.

<sup>1</sup> Bruno, 2008.

<sup>2</sup> Par exemple pour les *villae*, Salin, 1952 : 458, ou les temples, cf. contribution d'I. Cartron.

Une analyse permet ensuite d'appréhender l'ensemble des résultats et de proposer une interprétation. Cette phase est la plus délicate, car il s'agit de pallier les insuffisances des données archéologiques en introduisant des analogies avec les données ethnographiques, historiques, voire sociologiques, dans le but de proposer une compréhension du phénomène.

Toute observation archéologique est partielle, mais ce fait est particulièrement important dans le cadre de cette étude, par manque d'éléments tangibles. Il convient aussi de souligner que concevoir une réoccupation des structures antérieures relève d'une formulation contemporaine, qui ne correspond pas nécessairement à une réalité médiévale. En effet, la réoccupation de certains sites concerne plus l'espace occupé par la structure préhistorique, que la structure elle-même ; les traces archéologiques permettent rarement d'attester la volonté de s'implanter sur une occupation antérieure, et un emplacement topographique particulier a pu être seul recherché. À Saint-Germain-lès-Corbeil, dans le Val-de-Marne, on remarque la présence, dans un rayon de 200 m, d'une allée couverte aujourd'hui démantelée, de l'église paroissiale dont l'architecture remonte au XVI<sup>e</sup> siècle, du cimetière, enfin d'une croix de calvaire probablement du XIX<sup>e</sup> siècle. On ne peut parler ici de réoccupation, car aucun lien, autre qu'une relative proximité topographique déterminant une quelconque relation entre ces constructions, ne peut être établi.

## RÉSULTATS

Malgré les difficultés de l'étude, une réoccupation de structures mégalithiques a été constatée dans plusieurs cas, et il est possible de mettre en évidence plusieurs phénomènes récurrents. Nous allons présenter ici quelques cas de réoccupations liées à un acte funéraire et d'autres en relation avec un usage cultuel.

### Les réoccupations à des fins funéraires

Les réoccupations pour un usage funéraire concernent principalement le début du Moyen-Âge, et sont très majoritairement associées à des structures tumulaires pré- ou protohistoriques. On pourrait postuler qu'il existe une forme de filiation entre les utilisations médiévales et leur usage primitif. Cette hypothèse séduisante est, toutefois, à relativiser, en raison du hiatus temporel important existant entre les différentes phases d'occupation. De ce fait, on peut penser que la nature funéraire de ces monuments, dont certains pouvaient être encore scellés par des tertres, avait été oubliée, bien qu'on ne puisse exclure des transmissions de type légendaire. S'il paraît difficile d'envisager que la mémoire de l'occupation funéraire du site se soit perpétuée, la nature funéraire de l'occupation ne dut pas, en revanche, échapper aux hommes du Moyen-Âge, lorsqu'ils installèrent leurs défunts dans ou au-dessus de ces monuments<sup>3</sup>. Au vu des nombreux sites recensés en France, l'implantation de sépultures alto médiévales dans ou à l'entour de monuments funéraires pré- et protohistoriques ne semble pas un phénomène anecdotique.

Si les hommes du haut Moyen-Âge ont pu avoir connaissance de la nature funéraire de ces lieux, il est plus difficile d'appréhender la conscience qu'ils pouvaient avoir de l'identité de leurs constructeurs. On ne peut douter qu'ils eurent conscience de leur ancienneté, mais cette notion est relative. Les rares sources textuelles n'évoquent que des *pierres* (*petra, saxa, lapis, etc.*),<sup>4</sup> sans davantage de précision, associées à des rites païens<sup>5</sup>, témoignant que les législateurs à l'origine de ces textes étaient surtout préoccupés de dissocier pratiques chrétiennes et pratiques païennes. Ces textes mentionnent, en effet, des pratiques, impies sinon païennes, suspectées auprès de *pierres*, qu'il s'agisse ou non de mégalithes. On soulignera qu'à aucun moment, il n'est fait état de pratiques funéraires. Or, d'après les données archéologiques, il se dégage manifestement une volonté d'implanter des sépultures autour de ces monuments. Ces structures avaient donc un attrait particulier. On peut dès lors proposer qu'en raison de cette « paganité » qui leur était attachée, les réutiliser répondait à d'autres nécessités qu'honorer un culte païen. Plusieurs peuvent être évoquées : celle de maintenir un lien avec des ancêtres, celle de légitimer l'appartenance à un territoire, ou encore celle de revendiquer une autorité sur ce dernier. Sans plus détailler cet aspect, on signalera que de nombreux sites comprenaient, dans ou à proximité de structures tumulaires préhistoriques, des sépultures hautes médiévales de personnages

3 Billard *et al.*, 1996 : 283.

4 Guenin, 1932 ; Dierkens, 1984

5 Plusieurs conciles évoquent succinctement des interdictions relatives aux pierres : concile de Tour en 567, c. 23, Gaudemet et Basdevant, 1989 : 384-385 ; *Indiculus superstitionum et paganiarum* : 19 ; Cap. Childebert I, an. 511-558 : 2.

parfois de rang élevé. C'est sans doute le cas à Clairvaux-les-Lacs où, au lieu dit Soyria, 129 sépultures, datées des années 630 et 710, ont été installées dans le tertre d'un tumulus hallstattien, scellant lui-même une sépulture de la fin du Néolithique ou du début de l'Âge du Bronze ; une sépulture privilégiée avait été placée dans le tumulus<sup>6</sup>. Des découvertes de mobilier mérovingien sont parfois signalées dans la bibliographie, comme à Laval-du-Tarn (48) où, en 1891, une plaque boucle a été découverte dans le dolmen<sup>7</sup>. À la Butte Saint-Cyr (27), deux sépultures, ayant livré respectivement les restes d'une épée ou d'un scramasaxe et une chaînette de ceinture d'une châtelaine, ont été mises au jour dans la chambre du dolmen<sup>8</sup>. La présence de ce mobilier ou de tombes permet certes de confirmer la réutilisation des mégalithes à l'époque mérovingienne, mais ne sont pas, cependant, toujours une preuve du haut rang de l'inhumé. Les cas bien documentés restent malgré tout rares, sans doute parce que cette partie des monuments est quasi systématiquement perturbée, alors même que des tombes privilégiées sont souvent suspectées à cet emplacement éminent, comme à Saint-Piat au dolmen de Changé où les fouilles de 1924 n'ont pas permis de distinguer si, parmi les ossements découverts, certains appartenaient à des défunts mérovingiens<sup>9</sup>.

La majorité de ces réoccupations funéraires concernent des structures tumulaires ; pour les rares exemples associés à des pierres dressées, les données sont souvent imprécises et invérifiables. On soulignera enfin que l'inhumation sous tumulus était encore un mode d'inhumation pratiqué au début du Moyen-Âge, aussi certaines structures ont-elles pu être réutilisées dans le simple but d'utiliser une structure déjà existante ou qui était chargée d'une valeur symbolique pour les populations locales (*cf.* communication de F. Carré).

### Les réoccupations culturelles

Des structures mégalithiques ont fait l'objet d'une réoccupation autre que funéraire ; c'est manifestement le cas des menhirs christianisés. Certains posent des problèmes d'interprétation et de datation du fait de leur longue existence ; d'autres ont gardé les stigmates d'une utilisation ultérieure qu'on ne peut plus définir ; enfin, certaines réutilisations à des fins culturelles ont pu ne laisser aucune trace. Ces incertitudes posent la question de l'ampleur et de la diffusion du phénomène.

La christianisation de mégalithe est probablement la forme de réoccupation la plus évidente, mais elle regroupe un grand nombre de pratiques difficiles à appréhender avec précision. C'est que notre lecture de ces monuments dits christianisés est, d'abord, celle de leur dernière transformation, elle-même parfois issue d'une succession d'états. Le menhir de Soignolles-en-Brie (77) est, à cet égard, un exemple intéressant (fig. 1), car il témoigne de plusieurs phases évoluant dans l'histoire récente<sup>10</sup>. Une croix surmonte ce monument, et des phases d'entretien, de réparation ainsi que des inscriptions y sont observables. S'il n'est guère possible de remonter au delà du XVIII<sup>e</sup> siècle, cela ne signifie pas qu'il s'agisse de la première réutilisation ; la christianisation pourrait être antérieure, mais les traces auront été effacées par le temps et les aménagements successifs. La remarque vaut pour la plupart des monuments recensés où, bien souvent, seule la dernière transformation est lisible.

En Bretagne, sur la commune de Saint-Jean-Brevelay (56), au lieu dit le Moustoir, un menhir en granit gris, de 2m 70 de hauteur, est situé à 8 m au sud d'une chapelle (fig. 2). De forme oblongue et à section triangulaire avec un côté arrondi assez spécifique, on voit qu'il a été retravaillé. Une croix pattée de faible relief a été dessinée sur sa face est ; sa forme évoque, avec toutes les réserves d'un tel argument, une christianisation du début du Moyen-Âge<sup>11</sup>. Le haut de la pierre présente aussi une entaille de 5 cm de profondeur, qui pourrait être



Fig. 1 : Le menhir christianisé de Soignolles-en-Brie (77), cliché Guillaume Bruno, 2010.

6 Pétrequin *et al.*, 1980 : 215-220.

7 Anonyme, 1892 : 187, avec les réserves d'usage à appliquer à ces découvertes anciennes.

8 Billard *et al.*, 1996 : 283.

9 Jagu et Renault, 1991 : 76.

10 Observation de mars 2010, étude en cours. Menhir signalé dans Olive, 1972 : 75-76, et Savary, 1957 : 753.

11 Marseille, 1936 : 43-46.



Fig. 2 : Le menhir du Moustoir à Saint-Jean-Brebelay (56), cliché Guillaume Bruno, 2009.

non vérifiée. Pour autant, qu'elle ait été ou non déplacée, sa conservation à proximité de l'église, invite à poser la question de la valeur portée à cette stèle par les hommes du Moyen-Âge, même si la nature de cette valeur nous échappe.

Des réoccupations de structures tumulaires préhistoriques à des fins cultuelles ont également été rapportées. Le cas de la chapelle Sainte-Félicie de Polaincourt, en Haute-Saône, est intéressant, bien que l'édifice soit aujourd'hui détruit. L'abbé Brulley rapporte que l'édifice abritait une pierre percée, probablement issue d'un dolmen<sup>14</sup>, qui passait pour être le tombeau de la sainte. Cette pierre faisait l'objet d'un pèlerinage signalé dès le XII<sup>e</sup> siècle, et on lui attribuait la propriété de guérir les maux oculaires<sup>15</sup>. Malgré les réserves que suscite un tel témoignage ancien, il présente des aspects intéressants : en premier le souvenir de la nature funéraire attachée à cette pierre, puisqu'elle était interprétée comme la tombe de sainte Félicie; en second le geste d'avoir remployé un tel élément funéraire pour en faire un objet de dévotion. Si le remploi de la pierre préhistorique paraît probable, les imprécisions archéologiques, tant pour la pierre elle-même et son contexte d'utilisation à l'époque médiévale que pour la structure tumulaire dont elle est issue ou pour la chapelle et l'ancienneté de la tombe de Félicie, ne

la trace d'une ancienne croix installée au sommet. La chapelle voisine datée du XVI<sup>e</sup> siècle est postérieure à la christianisation de ce mégalithe. Ce site montre, en fait, la limite de l'explication dans la mesure où l'on ne peut dire si le mégalithe est ou non en position primaire, si la chapelle moderne a ou non repris l'emplacement d'une construction chrétienne antérieure, si sa construction a matérialisé une tradition populaire, enfin si une relation peut ou non être établie avec la christianisation du mégalithe. Seule une étude des sources écrites, associée à une étude archéologique, pourrait apporter des éléments de réponse, en clarifiant, en premier, la chronologie de chaque élément.

La christianisation ne s'est peut-être pas limitée à graver des signes ou des inscriptions sur des menhirs. Certains mégalithes semblent associés à des édifices de culte chrétiens, et la question de l'intentionnalité d'une telle proximité doit être posée. On peut ici citer le cas de la chapelle de Pritz, en Mayenne, dont la fondation est actuellement datée du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup> et qui est installée à côté d'une stèle protohistorique de l'Âge du Fer, profondément fichée en terre à moins de 10 m au nord de la chapelle (fig. 3). La présence de la stèle ne justifie pas, à elle seule, l'implantation de la chapelle, car il faut également tenir compte d'une situation topographique favorable, près d'un gué et le long d'un axe reliant Le Mans à Rennes<sup>13</sup>. Considérer que cette stèle est en situation primaire est aussi une hypothèse



Fig. 3 : La stèle de l'âge du Fer et la chapelle de Pritz à Laval (53), cliché Guillaume Bruno, 2009.

10 Observation de mars 2010, étude en cours. Menhir signalé dans Olive, 1972 : 75-76, et Savary, 1957 : 753.

11 Marseille, 1936 : 43-46.

12 Anonyme, 1880 : 73. Une étude de l'édifice est cependant en cours par Samuel Chollet Service archéologique de Laval).

13 Boissel, 1948 : 101.

14 Pétrequin et Piningre, 1967.

15 Brulley 1867a : 401-402 ; Brulley, 1867b : 390-393 ; Thevenin, 2002 : 24.

permettent pas de mieux préciser le phénomène : réoccupation d'un lieu, d'une structure ou simple recyclage de la pierre.

On évoquera rapidement d'autres cas entre réoccupation et réutilisation. Michel Gruet a signalé que, d'après le cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, le dolmen de la Bajoulière, situé à Saint-Rémi-la-Varenne (49) aurait été utilisé comme chapelle au Moyen-Âge<sup>16</sup>. Il existe un exemple analogue, mais plus tardif, à Vieux-Marché (22) où un dolmen sert de crypte à une chapelle du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Comme nous avons pu le constater, la réoccupation de structures préhistoriques et protohistoriques durant le Moyen-Âge n'est pas un phénomène négligeable, mais il reste mal cerné. Plusieurs dizaines de cas ont été signalés sur le seul territoire de la France. En Angleterre, la réappropriation de vestiges a été mise en évidence, tandis qu'en France, ce phénomène nous échappe encore en grande partie. Faute de données et de travaux de terrain, on en est au stade des constats et à celui de formuler des hypothèses, établir des problématiques et mettre en place des méthodes. On constate ainsi que la fonction tumulaire des sites préhistoriques a plutôt donné lieu à une réoccupation de nature funéraire à l'époque médiévale, et que les réoccupations cultuelles sembleraient plus en lien avec le culte des saints, où le mégalithe est considéré comme une relique, ce qui explique sa christianisation.

En ce qui concerne la perception temporelle, historique ou identitaire que trahissent ces réoccupations ou réutilisations, les données archéologiques n'apportent pas encore d'éclairage suffisant, et les rares textes utilisables traitent en fait de paganisme et d'impiété. Pour les sites tumulaires, des similitudes avec certains modes d'inhumations barbares autorisent un rapprochement à caractère identitaire, entre choix du lieu et territoire. La persistance mémorielle, vu le long hiatus chronologique, doit en revanche être écartée, même si l'on ne peut exclure des formes de transmission (lieux tabous, lieux sacrés...) dont les modalités et les réinterprétations sociales nous échappent. En ce qui concerne les pierres dressées, le constat est plus mitigé encore. Si de nombreux cas sont recensés, le manque d'informations ne permet que d'exploiter certains des sites les mieux conservés. Les réfections ou transformations successives ayant fait disparaître les indices plus anciens, elles empêchent une véritable interprétation. Une approche archéologique de l'environnement de ces menhirs permettra peut-être de saisir les occupations antérieures, mais il faudrait aussi clarifier le poids des légendes et des reconstructions savantes ou folkloriques élaborées à partir des XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles, sans oublier les réformes religieuses. Enfin, seuls les aspects funéraires et cultuels ont été ici abordés, mais le phénomène intéresse un domaine plus large. La question de la visibilité dans le paysage n'a été qu'à peine évoquée ; or on peut penser que ces monuments anciens étaient des marqueurs identitaires importants pour la construction, l'appropriation et la transmission des territoires et que certains, comme ces fameuses pierres citées par les textes du haut Moyen-Âge, ont pu faire l'objet de pratiques populaires, véritable lien tissé, pensé vivant, avec les ancêtres.

### Sources écrites

*Indiculus superstitionum et paganiarum*, G. H. Pertz éd., 1835, *MGH, LL, Cap. I* : 19-20. Hanovre.

*Capitulaire Childebert I, an. 511-558*, A. Boretius éd., 1883, *MGH, L, Cap. I, Cap. Mer., 2* : 2. Hanovre.

*Admonitio generalis 789 Mart.*, Boretius A. éd., *MGH, L, Cap. I.*, 1883, *Cap. I, IV, Karoli Magni Capitularia*, 22, 23 et 65 : 58. Hanovre.

### Éléments de bibliographie

ANONYME 1880. Procès-verbaux et documents, *Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 2 : 73-81.

ANONYME 1892. Séance du 13 octobre, Dons, *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, science et arts du département de la Lozère*, 43 : 187.

BILLARD C., CARRE F., GUILLON M., TREFFORT C., [coll.] JAGU D., VERRON G., 1996. L'occupation funéraire des monuments mégalithiques pendant le Haut Moyen-Âge : modalités et essai d'interprétation : l'exemple des sépultures collectives de Val-de-Reuil et Portejoie (Eure). In : Actes du colloque de Cergy-Pontoise, *Sépultures et monumentalisme 1995, Bulletin de la Société préhistorique française*, 93, fasc. 3 : 279-286.

<sup>16</sup> Gruet et Passini, 1986 : 45.

- BOISSEL R. 1948-1952. Un mégalithe christianisé à Pritz, *Bulletin de la commission historique archéologique de la Mayenne*, 2<sup>e</sup> sér., 62 : 99-104.
- BRULTEY (abbé) 1867a. Étude historique sur le cartulaire de l'ancienne abbaye de Clairefontaine-lès-Polaincourt de l'ordre de Cîteaux, *Commission archéologique de la Haute-Saône*, IV : 390-393.
- BRULTEY (abbé) 1867b. La tombe de sainte Félicie à Damoncourt, *Annales Franc-Comtoises* : 401-402.
- BRUNO G. 2008. *La réoccupation de structures mégalithiques pré- et protohistoriques au Moyen-Âge en France*. Paris : Université de Paris X Nanterre (mémoire de Master 1 tapuscrit).
- DIERKENS A. 1984. Superstitions, christianisme et paganisme à la fin de l'époque mérovingienne. À propos de l'*Indiculus superstitionum et paganiarum*. In : Hasquin H. dir. *Magie, sorcellerie, parapsychologie* : 9-26, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- GAUDEMET J., BASDEVANT B. 1989. *Les canons des conciles mérovingiens (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.)* (Sources chrétiennes). Paris.
- GRUET M., PASSINI B. 1986. La Bajoulière en Saint-Rémi-la-Varenne (Maine-et-Loire) Fouille et restauration d'un grand «Dolmen Angevin», *Revue archéologique de l'Ouest*, 3 : 29-46.
- GUENIN G. 1932. Le culte des pierres en Gaule et en France à partir des textes contemporains de Ve au Xe s., *Revue du Folklore Français*, III (mai-juin) : 97- 105.
- JAGU D., RENAUD J.-L. 1991. Le site mégalithique de Changé à Saint-Piat (Eure-et-Loir), 15 années de recherches archéologique en Eure-et-Loir, *Comité archéologique d'Eure-et-Loir* : 77-85.
- MARSILLE L., 1936. Le Menhir et le culte des pierres, *Bulletin de la société polymathique du Morbihan*, 75 : 1-67.
- OLIVE M. 1972. *Inventaire des mégalithes de Seine-et-Marne*. Paris : Université de Paris I (mémoire de maîtrise tapuscrit).
- PETREQUIN P., PININGRE F., coll. BILLAMBOZ A., RUTKOWSKI H., TOURNEUX A. 1976. Les sépultures collectives mégalithiques de Franche-Comté, *Gallia Préhistoire*, 19, 1 : 287-381.
- PETREQUIN P., A.-M., CASTEL B., CHABEUF M., CHAIX., FOURNIER G., GAILLARD de SEMAINVILLE H., LUNDTROM-BAUDAIS K., MONNIER J.-L., ODOUZE J.-L., PARISOT J.- P., REYNAUD C. 1980. Le site funéraire de Soyria à Clairvaux-les-Lacs (Jura), II, le cimetière mérovingien, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 21, 3 et 4, juillet-décembre : 157-230.
- SALIN Éd. 1952. *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. II, Les sépultures*. Paris : A. et J. Picard.
- SAVARY J.-P. 1957, Mégalithes du bassin de l'Yerres (S.-et-O, S.-et-M.), *BSPF*, 12 : 750-756.
- THEVENIN A. 2002. SALSA, *Haute-Saône*, 45, janvier-mars : 23-26.
-